



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 12 avril 2022 — N° 48

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 10 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Moment de recueillement

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que le projet de loi n° 21, Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

Motions du gouvernement

L'Assemblée tient le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 31 mars 2022, par Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Convention n° 190 sur la violence et le harcèlement, 2019, de l'Organisation internationale du Travail.

12 avril 2022

Cette motion se lit comme suit :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve la Convention n° 190 sur la violence et le harcèlement, 2019, de l'Organisation internationale du travail.

M. Picard, premier vice-président,, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 56 minutes 15 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 34 minutes 31 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 12 minutes 47 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; 8 minutes 57 secondes sont allouées au troisième groupe d'opposition; et 7 minutes 30 secondes sont allouées à l'ensemble des députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes par député. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

À 11 h 28, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 39.

Conformément à l'article 100 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

En conséquence, le débat sur la motion faisant suite au dépôt, le 31 mars 2022, par Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Convention n° 190 sur la violence et le harcèlement, 2019, de l'Organisation internationale du Travail est ajourné.

12 avril 2022

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 7 avril 2022, sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière) proposant que le principe du projet de loi n° 391, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Gaudreault (Jonquière).

À 12 heures, M. Picard, premier vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

Les travaux reprennent à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac) fait une déclaration afin de féliciter Mme Sylvie Lavoie pour son exposition intitulée *Les transmissions silencieuses : quand l'expression artistique ouvre un chemin de réparation*.

12 avril 2022

M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner le 100^e anniversaire de M. Gordon H. Fennell.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le 120^e anniversaire de la Chambre de commerce et d’industrie de Drummond.

Mme Melançon (Verdun) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire du Centre L’Autre Maison inc.

Mme McCann (Sanguinet) fait une déclaration afin de souligner le départ à la retraite de Mme Sylvie Rémillard, directrice et fondatrice de l’organisme Sourire sans fin.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration afin de féliciter Mme Jeanick Fournier pour sa performance à l’émission de télévision *Canada’s Got Talent*.

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Brigitte Villeneuve pour son engagement bénévole.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Abdelghani Dades pour sa contribution aux rapprochements interculturels.

12 avril 2022

Mme D'Amours (Mirabel) fait une déclaration afin de rendre hommage aux corps policiers de la circonscription de Mirabel, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de féliciter les joueurs de l'équipe de hockey des Patriotes de l'UQTR, champions universitaires canadiens.

À 13 h 53, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 34 Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 34.

12 avril 2022

Dépôts de documents

Mme Guilbault, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dépose :

Le rapport d'activités 2020-2021 du Fonds de la région de la Capitale-Nationale.
(Dépôt n° 466-20220412)

M. Roberge, ministre de l'Éducation, dépose :

L'avenant n° 1 à l'entente administrative de gestion signée le 15 mars 2021 entre la Société du Plan Nord et le ministre de l'Éducation.
(Dépôt n° 467-20220412)

M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

L'entente administrative de gestion entre la Société du Plan Nord et le ministre des Transports.
(Dépôt n° 468-20220412)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 75 concernant le dépôt d'un plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 17 mars 2022 par Mme Dorion (Taschereau);
(Dépôt n° 469-20220412)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 16 mars 2022 par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) concernant le maintien du projet d'agrandissement du Collège Dawson;
(Dépôt n° 470-20220412)

12 avril 2022

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 17 mars 2022 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) concernant la reconnaissance du personnel administratif de la catégorie 3 du réseau de la santé et des services sociaux pour l'obtention de la prime « escalier ».

(Dépôt n° 471-20220412)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée par l'Assemblée le 15 mars 2022, M. le président dépose :

Le calendrier de l'étude des crédits budgétaires 2022-2023.

(Dépôt n° 472-20220412)

Puis, il dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 13 avril 2022, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 473-20220412)

Dépôts de rapports de commissions

M. Provençal (Beauce-Nord), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 22, 23 et 24 février, les 15, 16, 17, 22, 23, 24, 29 et 30 mars ainsi que les 4, 5, 7 et 11 avril 2022, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 474-20220412)

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, le 31 mars ainsi que les 6 et 7 avril 2022, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 28, Loi visant à mettre fin à l'état d'urgence sanitaire.

(Dépôt n° 475-20220412)

12 avril 2022

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté au cours de la présente séance sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, proposant que le projet de loi n° 21, Loi visant principalement à mettre fin à la recherche et à la production d'hydrocarbures ainsi qu'au financement public de ces activités, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 304 en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **10**

En conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, conjointement avec M. Derraji (Nelligan), M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

Considérant qu'en 2021, on estime que 57 500 Québécois et Québécoises ont reçu un diagnostic de cancer, et que cette annonce représente un choc important qui se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

12 avril 2022

Considérant que quatre cancers sur dix peuvent être évités en adoptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

Considérant que, dans le cadre de la campagne de la jonquille de la Société canadienne du cancer, les fonds amassés seront utilisés pour financer la recherche qui transformera l'avenir de la maladie ainsi qu'un réseau d'aide et de soutien qui améliore la vie des personnes atteintes de cancer et de leurs proches;

Considérant que le cancer est la première cause de mortalité au Québec mais que la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, grâce au financement de recherches novatrices;

Considérant que des milliers de bénévoles de la Société canadienne du cancer et des donateurs partagent un objectif commun au Québec, soit celui de rendre hommage et de soutenir les patients atteints de cancer et leurs proches;

Considérant que la jonquille est un symbole de force, de courage et d'espoir pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches;

QUE l'Assemblée nationale du Québec encourage tous les Québécoises et Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer à l'occasion de la campagne de la jonquille de la Société canadienne du cancer;

QUE l'Assemblée nationale souligne le mois d'avril comme étant le mois de la jonquille et de la sensibilisation au cancer.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

12 avril 2022

Mme Sauvé (Fabre), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant le déclenchement d'une enquête publique indépendante sur la gestion de la pandémie de COVID-19; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure) et M. LeBel (Rimouski), présente une motion concernant la création d'un programme québécois d'assurance dentaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), Mme Dorion (Taschereau), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne l'excellent travail de tous les journalistes qui ont contribué à informer le public québécois sur les faits concernant la gestion de la pandémie de COVID-19 et les nombreux décès dans les CHSLD du Québec au printemps 2020.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 305 en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

12 avril 2022

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le protecteur national de l'élève;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 96, Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 22, Loi modifiant la Loi sur l'assurance automobile, le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions.

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

12 avril 2022

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 13 avril 2022, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale déplore le drame survenu au CHSLD Herron, où 47 aînés sont décédés lors de la première vague de la pandémie de COVID-19, au printemps 2020;

QU'elle rappelle les inquiétantes révélations concernant cette tragédie qui ont ressurgi dans les médias ces derniers jours;

QU'elle réitère le principe de responsabilité ministérielle dans la gestion des événements, c'est-à-dire que les ministres sont individuellement responsables de la gestion de leur ministère et qu'ils doivent répondre non seulement de leurs propres actions, mais aussi de celles de leurs fonctionnaires;

Enfin, que l'Assemblée nationale exige du gouvernement le déclenchement d'une enquête publique et indépendante pour faire toute la lumière sur les circonstances entourant ces décès, et ce, tant pour les familles des victimes que pour la dignité de celles et de ceux qui ont perdu la vie.

12 avril 2022

AFFAIRES DU JOUR

Motions du gouvernement

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion faisant suite au dépôt, le 31 mars 2022, par Mme Girault, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, de la Convention n° 190 sur la violence et le harcèlement, 2019, de l'Organisation internationale du Travail.

Le débat terminé, la motion est adoptée. En conséquence, cet engagement est approuvé.

Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière) proposant que le principe du projet de loi n° 391, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 391 est adopté.

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 391 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est adoptée.

12 avril 2022

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 13 avril, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 53, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 13 avril 2022, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 12 avril 2022, à 15 h 35, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Charette, ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Campeau (Bourget) et Mme Grondin (Argenteuil), les représentants du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 102 Loi visant principalement à renforcer l'application des lois en matière d'environnement et de sécurité des barrages, à assurer une gestion responsable des pesticides et à mettre en œuvre certaines mesures du Plan pour une économie verte 2030 concernant les véhicules zéro émission

Et, à 16 heures, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Lacombe, ministre de la Famille, le représentant du premier ministre, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 1 Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance afin d'améliorer l'accessibilité au réseau des services de garde éducatifs à l'enfance et de compléter son développement

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

12 avril 2022

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles :

(Vote n° 304)

POUR - 96

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)
Anglade (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arcand (PLQ)	Dansereau (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	David (PLQ)	Laforest (CAQ)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roberge (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (IND)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Fortin (PLQ)	(Rimouski)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roy (IND)
(Prévost)	(Jonquière)	Lecours (CAQ)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	(Lac-Saint-Jean)	Lefebvre (CAQ)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Leitão (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Boutin (CAQ)	Girault (CAQ)	Lemay (CAQ)	Simard (CAQ)
Bussière (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caire (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Campeau (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chauveau)	Thériault (PLQ)
Carmant (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Isabelle (CAQ)	Melançon (PLQ)	Weil (PLQ)
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Ouellette (IND)	
Chassé (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	Picard (CAQ)	
		(Soulanges)	

ABSTENTIONS - 10

Dorion (QS)	Labrie (QS)	Marissal (QS)	Samson (IND)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Massé (QS)	
Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	

12 avril 2022

Sur la motion de M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec Mme Sauvé (Fabre), Mme Dorion (Taschereau), M. Ouellette (Chomedey), M. Roy (Bonaventure), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard) :

(Vote n° 305)

POUR - 96

Allaire (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)
Arcand (PLQ)	Dorion (QS)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)
Asselin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)
Bachand (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (IND)	(Berthier)
Benjamin (PLQ)	Foster (CAQ)	(Rimouski)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	Gaudreault (PQ)	Lecours (CAQ)	Reid (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Blais (CAQ)	Ghazal (QS)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leduc (QS)	Roy (IND)
(Abitibi-Ouest)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	(Bonaventure)
Boutin (CAQ)	(Groulx)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girault (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Groncin (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chauveau)	Skeete (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Tanguay (PLQ)
Charette (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Thériault (PLQ)
Chassé (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	Thouin (CAQ)
Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Kelley (PLQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Dansereau (CAQ)	Labrie (QS)	Nichols (PLQ)	
David (PLQ)	Lachance (CAQ)	Ouellette (IND)	